

RCS : LAVAL Code greffe : 5301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00522 Numéro SIREN : 501 556 971 Nom ou dénomination : 3 MO PERFORMANCE
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2022 sous le numéro de dépôt 5630



T A L E N Z

SOFIDEM

3MO-PERFORMANCE

**Z.I LES BOZÉES
RUE DE BRUXELLES
53000 LAVAL**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022**

TALENZ SOFIDEM LAVAL

Rue J.B. Lamarck | CS 52145 | 53021 Laval cedex 9

Tél : 02 43 59 15 91 | Fax : 02 43 59 15 99 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr

sofidem.talenz.fr

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS 3MO-PERFORMANCE relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} mai 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce qui figurent dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LAVAL, le 12 juillet 2022

Le commissaire aux comptes



TALENZ-SOFIDEM LAVAL

Marc CHEMINEAU

Bilan Actif

	30/04/2022			30/04/2021
	Brut	Amort. & dép.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	7 478	7 478		
Frais de recherche et de développement	2 234 599	1 002 271	1 232 328	1 248 090
Concessions, brevets et licences	78 476	78 476		
Fonds commercial (1)	2		2	2
Autres	242 154		242 154	305 126
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	51 743	17 350	34 393	34 368
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 560 467	1 037 749	522 718	363 503
Autres	205 852	162 885	42 967	31 288
Immobilisations corporelles en cours	2 485		2 485	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	46 568		46 568	34 981
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	4 429 825	2 306 209	2 123 616	2 017 357
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	3 548 184	68 659	3 479 526	2 691 829
En cours de production de biens	1 775 100		1 775 100	1 796 653
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	109 574		109 574	107 691
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Clients et comptes rattachés	519 573		519 573	163 638
Autres créances	418 028		418 028	251 660
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	616 104		616 104	415 351
Charges constatées d'avance (3)	95 867		95 867	123 029
ACTIF CIRCULANT (II)	7 082 429	68 659	7 013 771	5 549 851
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	11 512 255	2 374 868	9 137 387	7 567 208
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/04/2022	30/04/2021
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 972 900 €)	1 972 900	1 972 900
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 759 004	1 759 004
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	78 380	78 380
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	304 294	304 294
Report à nouveau	-2 296 056	-1 717 011
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	351 426	-579 045
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES (I)	2 169 948	1 818 521
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		19 500
PROVISIONS (III)		19 500
DETTES FINANCIÈRES (1-3)		
Emprunts obligataires convertibles	378 653	378 653
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	601 307	352 074
Emprunts et dettes financières divers	1 143	1 130
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	464 352	231 828
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	578 107	292 626
Dettes fiscales et sociales	806 160	1 000 145
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 060 640	3 290 738
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 077 078	181 991
DETTES (IV)	6 967 439	5 729 186
Écart de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	9 137 387	7 567 208
(1) Dont à plus d'un an	3 795 479	3 624 753
Dont à moins d'un an	2 707 608	1 872 605
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	960	1 875
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

	30/04/2022			30/04/2021
	France	Exportation	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises	53 518	1 634	55 152	15 510
Production vendue (biens)	4 228 569	1 991 762	6 220 331	4 227 804
Production vendue (services)	407 378	65 085	472 463	401 926
Chiffres d'affaires nets	4 689 466	2 058 481	6 747 946	4 645 240
Production stockée			465 445	-194 676
Production immobilisée			177 880	357 070
Subventions d'exploitation			24 344	9 522
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			33 283	70 146
Autres produits			7 761	25 548
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			7 456 659	4 912 850
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				1 260
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 760 142	974 336
Variation de stock			-343 319	-442 234
Autres achats et charges externes (5)			2 474 187	1 738 423
Impôts, taxes et versements assimilés			112 625	156 409
Salaires et traitements			1 950 564	1 869 480
Charges sociales			685 876	677 917
Dotations aux amortissements sur immobilisations			408 645	366 825
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			42 620	63
Dotations aux provisions pour risques et charges				19 500
Autres charges			2 439	17 669
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			7 093 780	5 379 648
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			362 879	-466 798
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participations (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			55	47
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			55	47
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			40 685	34 048
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			40 685	34 048
RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)			-40 631	-34 000
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)			322 249	-500 798

Compte de Résultat (suite)

	30/04/2022	30/04/2021
	Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	10 938	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	10 938	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	61 316	156 179
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	61 316	156 179
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)	-50 378	-156 179
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-79 555	-77 932
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	7 467 652	4 912 897
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	7 116 226	5 491 942
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – Total des charges)	351 426	-579 045
(1) Dont produits sur exercices antérieurs		
(2) Dont charges sur exercices antérieurs	5 171	58 918
(3) Dont produits entreprises liées		
(4) Dont intérêts entreprises liées		
(5) Dont Crédit-bail mobilier	391 652	306 871
(6) Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 30/04/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/04/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 137 386,69 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 351 426,05 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Crédit Impôt Recherche

La société 3 MO PERFORMANCE a mené des opérations de recherche, de développement et d'innovation sur l'exercice 2021/2022, dont les dépenses éligibles au « Crédit Impôt Innovation » s'élèvent à 425 780 €.

Ces dépenses ont conduit à comptabiliser une créance relative au « crédit impôt innovation » pour 79 555 €.

Continuité d'exploitation

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice d'exploitation de 362 k€. Malgré le contexte de crise sanitaire COVID-19 et d'inflation en partie liée à la crise en Ukraine, le chiffre d'affaires de l'exercice a augmenté de 45% par rapport à l'exercice précédent et de nouveaux contrats clients ont pu aboutir à la suite d'importantes dépenses en recherche et développement.

La fiabilité des produits 3 MO PERFORMANCE lui a procuré de nouveaux marchés, notamment les boîtes de vitesses automatiques pour véhicule électrique. Le développement durable, la hausse des prix du carburant et les aides pour l'achat de véhicule électrique sont des facteurs extérieurs à la société qui lui ont permis d'anticiper le virage de l'électrique avec des produits performants et reconnus par de nombreux constructeurs en France notamment (Renault, Peugeot, etc).

Le carnet de commandes est aujourd'hui plus que satisfaisant, avec une augmentation du chiffre d'affaires prévue sur les 3 prochains exercices. Le retour des courses automobiles a également donné un second souffle à la société. Actuellement, 3 MO PERFORMANCE a repris une activité normale et va croître au cours des prochaines années.

A la date d'établissement des comptes annuels, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

Faits caractéristiques de l'exercice (suite)

Crise sanitaire COVID-19

Lors de la crise sanitaire du Covid-19, la société n'a pas été fermée. Cependant elle a connu une baisse d'activité au même titre que la majorité des entreprises françaises, notamment dans le secteur automobile. Elle a dû faire appel à des aides mises en place par le gouvernement, notamment :

- Prêt garanti par l'état (PGE) : 600 000 €
- Etalement de la part patronale des cotisations URSSAF : 282 376 € (reste 89 085 € à payer)

A la date d'établissement des présents états financiers, l'impact de cette crise ne pouvait pas être déterminé de manière fiable, étant donné la situation sanitaire actuellement en France.

Règles et méthodes comptables

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche s'élèvent à 425 780 €uros et sont comptabilisés en charges en application de l'article 311-3 du P.C.G.

Coût de développement

Les coûts de développement se rattachant à des projets nettement individualisés, sont inscrits à l'actif (P.C.G. article 311-3). Les coûts engagés sur 2021/2022 sont comptabilisés dans les rubriques suivantes :

- ♦ coûts de développement : 240 851 € immobilisés sur l'exercice 2021/2022 et amortissables sur 4 à 7 ans
- ♦ immobilisations incorporelles en cours : 242 154 €
- ♦ immobilisations corporelles en cours : 2 485 €

dont une variation des en-cours de recherche et développement de – 60 486 € sur l'exercice 2021 /2022.

Etant développés en interne, l'ensemble de ces coûts a été comptabilisé par production immobilisée incorporelle pour 177 880 €uros.

Autres immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds commercial de fabrication de moules
sis Z.I. Les Bozées – Rue de Bruxelles à LAVAL (53000)
a été acquis le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de : 1 €.

Il figure à l'actif du bilan pour un montant de : 1 €.

Conformément aux dispositions du règlement ANC n°2015-06, la société a considéré que son fonds commercial a une durée d'utilisation illimitée et n'est donc pas amorti.

La valeur à la clôture de l'exercice a été appréciée en fonction de sa valeur vénale en se référant aux méthodes les plus couramment utilisées en ce domaine.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement ou à leur coût de production comprenant le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production ou à leur valeur vénale.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et méthodes comptables (suite)

Amortissements

L'entreprise applique des durées d'amortissement conformes aux durées réelles d'utilisation.

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode du " coût unitaire moyen pondéré ".

Les en-cours sont valorisés sur la base des ordres de fabrication selon le prix de revient multiplié par le taux d'avancement.

Comparabilité des exercices

Au 30/04/2022, conformément au plan comptable général, le poste client correspond au solde des créances clients diminuées des avances Factor.

Le montant des créances cédées au FACTOR était de 972.954 € au 30/04/2022 contre 659.139 € au 30/04/2021.

Reprise provisions pour risque

Sur le précédent exercice, une provision avait été comptabilisée en contrepartie d'un risque salarié pour un montant maximum évalué à 19.500 €. Le salarié n'est plus dans la société et un protocole d'accord a été conclu le 20 décembre 2021 entre la société 3MO PERFORMANCE et le salarié.

La charge afférente a été constatée en charges exceptionnelles.

Notes sur le bilan actif

Coûts de développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Coûts de développement	2 234 599	1 002 271	1 232 328	%

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 353 816	240 851	1 031 956	2 562 711
Immobilisations corporelles	1 495 110	325 437		1 820 546
Immobilisations financières	34 981	11 588		46 568
TOTAL	4 883 907	577 876	1 031 956	4 429 825

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 800 598	256 613	968 985	1 088 226
Immobilisations corporelles	1 065 951	152 033		1 217 984
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 866 550	408 646	968 985	2 306 209

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'établissement	7 478	7 478	0	de 3 à 5 ans
Frais recherche et développement	2 234 599	1 002 271	1 232 328	de 4 à 7 ans
Logiciels	78 476	78 476	0	de 1 à 3 ans
Clientèle	2	0	2	Non amortiss.
Constructions	45 106	13 732	31 374	de 5 à 20 ans
Inst.agenc./constructions	6 637	3 618	3 019	10 ans
Matériels et outillages	1 340 434	940 945	399 489	de 2 à 30 ans
Outillage industriel	153 678	39 105	114 573	de 3 à 5 ans
Agencs aménagts matériel out.indust.	66 355	57 698	8 657	5 ans
Agenc., installations générales	105 714	76 678	29 037	de 3 à 7 ans
Matériel de transport	18 247	18 247	0	5 ans
Matériel informatique	58 875	46 549	12 326	de 3 à 5 ans
Mobilier de bureau	23 015	21 411	1 605	de 3 à 5 ans
Immos corporelles en cours	2 485	0	2 485	Non amortiss.
Immob. incorporelles en cours	242 154	0	242 154	Non amortiss.
TOTAL	4 383 257	2 306 209	2 077 048	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	26 039	42 620			68 659
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	26 039	42 620			68 659

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	46 568		46 568
Actif circulant et charges d'avance	1 033 468	1 033 468	
TOTAL	1 080 036	1 033 468	46 568

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	34 513
TOTAL	34 513

Charges constatées d'avance
Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	19729	100,00	1 972 900
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	19729	100,00	1 972 900

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	19 500		19 500		
TOTAL	19 500		19 500		

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	979 960	15 335	964 625	
Dettes financières diverses	1 143	1 143		
Fournisseurs	578 107	578 107		
Dettes fiscales et sociales	806 160	806 160		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 060 640	229 786	1 084 133	1 746 721
Produits constatés d'avance	1 077 078	1 077 078		
TOTAL	6 503 087	2 707 608	2 048 758	1 746 721

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 335
Emprunts et dettes financières divers	13
Fournisseurs	42 194
Dettes fiscales et sociales	430 489
Autres dettes	15 292
TOTAL	503 323

Produits constatés d'avance	
Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	55 152	0,82 %
Ventes de produits finis	6 345 530	94,04 %
Ventes de produits résiduels	22 140	0,33 %
Production de travaux	383 335	5,68 %
Etudes	40 361	0,60 %
Prestations de services	927	0,01 %
Produits des activités annexes	47 840	0,71 %
Rabais, remises & ristournes accord	-147 339	-2,18 %
TOTAL	6 747 946	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	362 879	-79 555	442 434
Résultat financier	-40 631		-40 631
Résultat exceptionnel	-50 378		-50 378
Participation des salariés			
TOTAL	271 871	-79 555	351 426

Charges exceptionnelles	
La société a comptabilisé des charges exceptionnelles liées :	
· à des charges de personnel pour	49 946 Euros
· au Redressement judiciaire (Frais et honoraires) pour	6 199 Euros
· à des charges sur exercices antérieurs	5 171 Euros

Total	61 316 Euros

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
Le montant hors taxes des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'est élevé à	7 381 €
Ils ne concernent que sa mission légale	

Effectifs au 30/04/2022	Nombre
Cadres	9
Ouvriers	39
Techniciens	3
Agents de maîtrises	8
TOTAL	59

Engagements en matière de retraite	
La dette actuarielle au 30 avril 2022 est estimée, charges comprises, à la somme de 442 137 €uros.	
Cette somme n'est pas comptabilisée.	
Pour la calculer, la méthode suivante a été retenue :	
Méthode de calcul	: prospective prorata temporis
Convention collective	: Métallurgie Mayenne
Base	: salariés présents en C.D.I. au 30 avril 2022
Age de départ en retraite	: 65 ans
Initiative de départ	: salarié
Table de mortalité	: TV 88/90
Progression annuelle de salaire	: 1,50 % constant
Table de rotation du personnel	: 5 % dégressif
Taux d'actualisation	: 1 % de revalorisation annuelle retenu
Taux de charges sociales	: 45 %

Engagements financiers

Catégories d'engagements	TOTAL	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés :						
Avals, cautions et garanties donnés						
Effets escomptés non échus						
Créances professionnelles cédées (Dailly)						
Sûretés réelles consenties						
Autres engagements	114 028					114 028
TOTAL	114 028					114 028
Engagements reçus :						
Avals, cautions et garanties reçues						
Créances garanties						
Autres engagements						
TOTAL						
Engagements réciproques :						
Abandons de créances conditionnelles						
Intérêts à échoir sur emprunts	347					347
Engagements de crédit-bail mobilier	388 659					388 659
Engagements de crédit-bail immobilier						
Découvert bancaire autorisé non utilisé						
Escompte autorisé non utilisé						
TOTAL	389 006					389 006

Informations relatives au crédit-bail

Redevances payées	Antérieures	De l'exercice	Cumulées
Immobilier			
Matériel et outillage	1 123 855	373 499	1 497 354
Autres immobilisations	49 092	18 388	67 480
TOTAL	1 172 947	391 887	1 564 834

Redevances restant dues	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	260 736	79 405	8 552	348 693
Autres immobilisations	7 582	2 985		10 567
TOTAL	268 318	82 390	8 552	359 260

Valeurs résiduelles	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Immobilier				
Matériel et outillage	9 010	20 388	1	29 399
Autres immobilisations				
TOTAL	9 010	20 388	1	29 399

Coût total du crédit-bail	Total
Immobilier	
Matériel et outillage	1 875 446
Autres immobilisations	78 047
TOTAL	1 953 493

3MO-PERFORMANCE

Société par actions simplifiée au capital de 1 972 900 euros
Siège social : ZI Les Bozées, Rue de Bruxelles - 53000 LAVAL
501 556 971 RCS LAVAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 21 JUILLET 2022**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le **bénéfice** de l'exercice s'élevant à **351.426,05 euros** au compte "**Report à Nouveau**", pour apurement partiel du déficit antérieur qui se trouve réduit d'autant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juillet 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

SEAH TECHNOLOGIES

